



---

## Liste des effets scolaires

---

La liste des effets scolaires est disponible sur notre site Internet.

<https://des-mesanges.csssamares.gouv.qc.ca/notre-ecole/>

---

## Absences MOZAIK

---

Les absences doivent être déclarées via la plate-forme MOZAIK. Vous trouverez la marche à suivre sur notre site Internet.

Vous pouvez également envoyer un courriel à l'adresse suivante :

[066.063.absences@csssamares.gouv.qc.ca](mailto:066.063.absences@csssamares.gouv.qc.ca)

Nous vous rappelons qu'il est de la responsabilité du parent de motiver l'absence de son enfant et ce, le plus rapidement possible. La plate-forme Mozaik permet de désengorger les messages vocaux.

---

## Changement pour la fin de la journée

---

Pour tout changement au courant de la journée, **concernant le départ de votre enfant**, nous tenons à vous informer que **le secrétariat et le service de garde prendront les messages jusqu'à 13 h.**

- À partir de cette heure, **les changements ne seront plus acceptés.**

---

## Sécurité à l'école

---

Nous vous demandons de bien lire les informations sur la sécurité sur notre site Internet. La dernière mise à jour a eu lieu le 28 août 2023.

<https://des-mesanges.csssamares.gouv.qc.ca/securite-a-lecole/>

## Service de garde

---

---

Le service de garde sera situé à Ste-Marie en tout temps pour tous les élèves à l'exception du dîner pour les élèves de 5e, 6e année et les élèves en classe TSA qui sera situé à Christ-Roi.

## Paiements

---

---

Il y a **4 façons de payer** la facture scolaire :

1. *Par crédit* : Vous pouvez téléphoner au 450-758-3712 poste 2 ou vous présenter au secrétariat;
2. *Par débit* : Vous devez vous présenter au secrétariat;
3. *Par chèque* : Vous pouvez l'envoyer par votre enfant. Il doit le remettre au titulaire. Le chèque doit être libellé « **Centre de services scolaire des Samares** »;
4. *Par argent* : Vous devez vous présenter au secrétariat.

**À PAYER À LA PREMIÈRE JOURNÉE DE CLASSE.**

## Dates importantes

---

---

**Première rencontre – parent/enseignant** : Les parents sont invités à rencontrer les enseignantes de leur enfant. **Il est à noter que les enfants ne sont pas invités à cette soirée.**

DATE	NIVEAU	HEURE
<b>Mercredi 6 septembre</b>	1 <sup>re</sup> et 2 <sup>e</sup> année	18 h à 18 h 30
	3 <sup>e</sup> et 4 <sup>e</sup> année	18 h 45 à 19 h 15
	Assemblée générale des parents au gymnase	19 h 30 à 20 h 15
	5 <sup>e</sup> et 6 <sup>e</sup> année	20 h 30 à 21 h

**L'assemblée générale des parents** se tiendra le mercredi 6 septembre à 19 h 30 au gymnase de **la bâtisse Sainte-Marie** afin d'y élire les membres du conseil d'établissement.

## Photo scolaire

---

---

Bâtisse Sainte-Marie : 14 septembre

Bâtisse Christ-Roi : 15 septembre

## Repas

---

---

Votre enfant doit avoir une collation, une bouteille d'eau et son diner froid ou thermos (aucun micro-ondes accessible).

## Habillement

---

---

Nous aimerions vous rappeler que tous les élèves doivent avoir une **paire de chaussures à l'intérieur**. Il est important de garantir la sécurité de chacun. Vous serez donc avisés lorsque que votre enfant oubliera ses chaussures. Nous espérons que vous pourrez lui en faire parvenir une paire rapidement.

Bonne année scolaire à tous !



L'équipe de l'École des Mésanges vous remercie pour votre collaboration.